

844.08  
F. 274 ea

EXCURSION ANNUELLE

DE LA

PRESSE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC.

---

ST-PIERRE ET MIQUELON.

BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-SULPICE

QUÉBEC

—  
1887.

~~44-08~~

~~71ea~~

SAINT-PIERRE  
BIBLIOTHÈQUE

F  
1170  
F38

15

# EXCURSION ANNUELLE

DE LA

## PRESSE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

---

AUX MEMBRES DU SYNDICAT DE LA PRESSE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC.

---

*Messieurs et chers collègues.*

Une circulaire de notre secrétaire, M. le Dr. Dionne, vous annonçait que cette année l'excursion de la Presse aurait lieu aux îles St-Pierre et Miquelon. En onze jours et demi nous avons parcouru 2156 milles, et ce voyage se terminant heureusement, mon devoir est de vous en faire un rapport précis.

Je ne vous dirai pas ici ce que sont la grande Miquelon, la nécropole des navires, ni Langlande, ni le grand et le petit Colombier, ni les îles aux Chiens, aux Vainqueurs, aux Pigeons, au Massacre. Je ne vous décrirai pas non plus St-Pierre, le Calvaire, l'étang de Savoyard, le phare de Galantry, la route de l'Iphigénie, de la Cléopâtre et de la Panouse, Robinson, Notre-Dame du Cap à l'Aigle. Un livre que je signerai bientôt—si Dieu me prête vie—vous parlera de ces lieux curieux, intéressants, endroits si hospitaliers, où vivent nos frères les Basques, les Normands, les Acadiens.

Pour le quart d'heure, mettons-nous en route. La consigne est d'être bref et d'aller vite.

\* \* \*

L'honorable M. Mercier, premier ministre de la Province avait tenu à nous souhaiter bon voyage et à nous faire la conduite jusqu'à Lévis. Cette acte de courtoisie toute imprévue, a fait plaisir au Syndicat.

Partis le 6 août, dans un wagon spécial, mis à notre disposition par l'honorable M. Pope, ministre des chemins de fer, nous recevons sur le parcours de la route l'accueil le plus cordial. L'honorable juge Pelletier, Son Honneur le maire de Rimouski M. Pouliot, l'ancien député du comté M. Asselin, vinrent nous rencontrer au Bic. A Rimouski, des bouquets furent distribués

à la Presse par mesdemoiselles Pelletier et Pouliot. A la Rivière-du-Loup, le surintendant de cette partie de l'Intercolonial, M. Macdonald, nous rejoignait. Il nous accompagnait jusqu'aux Trois-Pistoles où, d'après ses ordres nous attendait un dîner somptueux. Il en fut de même à Campbelltown, où l'on nous a servi un souper qui ne le cédait en rien au premier repas.

Homme du monde, sachant mener de front les affaires et les exigences de ses relations sociales, M. Macdonald est un des vieux amis de la presse de la province de Québec. Plus d'une fois déjà elle a eu à se louer de sa courtoisie et de ses délicates attentions.

\* \* \*

A Halifax, MM. Hesslein et fils, propriétaires du *Halifax Hotel*, nous avaient préparé des chambres. Voilà encore d'anciennes connaissances de la presse de Québec. Sous la présidence de M. LeVasseur elle avait fait le voyage des provinces maritimes : elle avait été accueillie princièrement par le *Halifax Hotel*. MM. Hesslein et fils, se sont surpassés lors de notre dernier séjour chez eux. Ils ont exercé vis-à-vis de nous l'hospitalité la plus large, et je tiens à porter ce fait à votre connaissance. Il en a été de même de M. Sharaton, gérant du *Queen's Hotel*, où lors de notre retour de St-Pierre une députation de la presse avait été spécialement invitée.

On nous attendait à Halifax. L'honorable M. Longley, procureur-général, M. Crofton, conservateur de la bibliothèque de la Législature, M. Charles Blackadar, du *Daily Recorder*, M. William Dennis, du *Daily Herald*, et correspondant du *New-York Tribune*, du *Boston Advertiser*, du *Montreal Gazette* étaient à leur poste, nous faisant les honneurs de la ville et des clubs. Ils ne croyaient pas à une arrivée aussi prompte, mais leur programme était prêt. Nous devions dîner avec eux le lendemain et faire une promenade dans le basir de Bedford. A notre retour, nous étions invités à être spectateurs des grandes régattes. Le steamer *Saint-Pierre* partait le lendemain matin à 8 heures. Nous fûmes forcés de décliner l'hospitalité proverbiale de nos confrères néo-écossais. Néanmoins l'honorable procureur-général, ne se tint pas pour battu, et la veille de notre départ nous passâmes chez Madame Longley une soirée charmante où les chants canadiens et " la belle humeur au cœur " ne firent pas défaut.

\* \* \*

Le steamer *Saint-Pierre* jauge 361 tonnes, mesure 41 mètres de longueur, 7 mètres de large. Sa machine est de 70 chevaux, sa vitesse moyenne de 8 nœuds à l'heure. Son permis de mer dit qu'il est aménagé pour 32 passagers. Sa coque est en bois avec une étrave blindée réunie à un soufflage en bois dur appliqué sur toute la longueur du navire à la ligne de flottaison, construction nécessitée, mentionne le contrat signé par le constructeur, à raison des glaces que le steamer peut rencontrer dans sa traversée entre Halifax et St. Pierre.

Il est commandé par un quebecquois, le capitaine Angrove, qui, hiver comme été fait depuis 36 ans, la navigation périlleuse de St. Pierre et Mique-

Ion. Angrove est un marin expérimenté dans toute la force du terme. L'été dans la brume, l'hiver par la neige il dirige hardiment son navire. Souvent on l'a cru perdu, et toujours le capitaine revenait à son quai au milieu des félicitations de ses amis : c'est un homme précieux pour une compagnie d'armateurs. Loup de mer plus solide que cet homme se trouve difficilement. Hélas ! que ne puis-je en dire autant de son bateau ! Il est aussi instable que le poing d'Angrove est immuable quand il appuie le grappin sur quelqu'un, sur quelques chose. A bord du *Saint-Pierre* chacun peut réfléchir à loisir sur ces quatre mots latins qui ne peuvent bien se comprendre qu'en mer, mieux encore peut-être sur les bancs de Terre-neuve, "*viscera eructantes cum gemitu.*"

Néanmoins tout en roulant, plongeant, tanguant, et s'arrêtant pour recommencer de mieux en mieux, le *Saint-Pierre* avançait tant bien que mal. Au petit jour du lendemain de notre départ nous étions au canal de St. Pierre. Il a un demi mille de longueur, quinze pieds de profondeur. Au lieu d'être droit il est taillé en serpent. Il sépare aujourd'hui le Cap Breton en deux îles. Le *Saint-Pierre* une fois passé le canal prit ses allures de bon bateau bourgeois. Nous passâmes cette journée à traverser les deux Bras d'Or, à en étudier les merveilles. Ce sont des enfilades de lacs ou plutôt de *fjords* qui rappellent les beautés des Mille Isles dans le lac Ontario. Sur un parcours de 74 milles on voit tout ce que le paysage canadien peut offrir de nuances à l'œil ébloui. A tout instant elles nous arrachent des paroles d'admiration. Ici on retrouve le Saguenay ; là le Saint-Laurent entre la Malbaie et Kamouraska ; plus loin notre beau fleuve entre Trois-Rivières et Québec. Sur les rives, on entrevoit des chaumières bâties sur des pentes qui, en remontant finissent par devenir des montagnes couvertes de bouquets de sapins. Dans certains endroits la végétation laisse à désirer. Elle est terne et n'a pas ce ton vert qu'elle a chez nous. Ces falaises ont quelque fois les teintes rous-sâtres des falaises des îles de la Madeleine ; à un certain endroit elles sont blanches comme neige.

La population vit ici de culture et de pêche. Régulièrement elle consacre deux mois de l'année à cette dernière industrie. Les habitations sont admirablement situées pour cela. Dans les deux Bras d'Or, se pêchent toutes espèces de poissons, de crustacés, de bivalves ; morues, harengs, maquereaux, sardines, saumons, homards, huîtres, etc... Mais n'anticipons pas sur le livre promis.

En passant le Bras d'Or nous touchons à Baddeck, village rendu célèbre par une étude humoristique de Warner. A Sydney Nord nous sommes accueillis par notre confrère du *North Sidney Herald*. Il nous dit que la population de cette ville est de 6000 âmes. Elle est le centre d'affaires de la compagnie général des mines de charbon et des mines Victoria ; celles-ci sont exploitées de l'autre côté de la baie. Sydney Nord est la ville la plus importante du Cap-Breton. Un chemin de fer doit bientôt la traverser. Cinq milles plus loin, à Sydney-Sud se trouve la capitale. Elle est située vers le côté gauche de l'ancienne baie des Espagnoles. Ici quelques-uns d'entre nous ont le plaisir de serrer la main au vice-consul de France, M. Frank Fisher, surintendant du câble français, à M. Bourinot, secrétaire de la Société Royale du Canada et greffier de la Chambre des Communes, ainsi qu'au capitaine de

Vaisseau Human, commandant de la station navale de Terre-Neuve, ayant sous pavillon sur la frégate la *Clorinde*.

Sydney Sud est mieux bâti et plus propre que Sydney Nord. Tout ce pays est couvert de clochers : dans un rayon de trois milles j'ai compté onze églises protestantes de différentes dénominations.

Nous passons la nuit à côtoyer le Cap Breton, et le lendemain matin, nous étions à Cow Bay—pourquoi Cow Bay ? c'est l'ancienne baie de Morienne. Ici, M. Archibald, propriétaire d'une des grandes mines de charbon de l'endroit, faisait à nos confrères les honneurs de son exploitation, pendant que j'étais l'hôte de mon vieil ami M. Belloni, lui aussi propriétaire de mines. Ce fut ici qu'on exploita le charbon pour la première fois. C'était en 1720, époque où les Français profitant d'un arrêt du conseil d'Etat de 1670, "permettant aux habitants du Canada d'apporter en France des morues de pêche et du charbon de terre," envoyèrent des mineurs travailler le charbon de la baie de Morienne—Cow Bay.—Ils devaient approvisionner de combustibles les gens chargés d'ériger les fortifications de Louisbourg, et lorsque ces dernières furent terminées, la mine fut abandonnée et fermée. Ce ne fut que sous la domination anglaise que l'industrie minière put prendre son essor, et encore eut-elle à lutter contre les exigences du pouvoir. Pendant longtemps l'Angleterre ne voulut se servir de ces richesses que pour l'usage de ses garnisons. Cette restriction était si sévère, qu'elle allait jusqu'à défendre aux habitants de la Nouvelle-Ecosse d'emporter le charbon que l'action du temps ou de la mer détachait des falaises de la côte, et en 1764, le gouvernement refusa péremptoirement à Lord Howe la permission d'explorer la région minière et d'y faire travailler.

\* \* \*

Vingt-six heures de mer à peu près, séparent Cow Bay des îles Saint-Pierre et Miquelon, Notre bateau reprit son allure nerveuse, fantastique, et à 4 heures du matin, nous passions la barre. Bientôt nous accostions le quai de la Roncière.

Le président du Conseil d'Appel M. Maurice Caperon était là, pour nous souhaiter la bienvenue. Ce magistrat distingué, homme de lettre à ses heures, grand ami du Canada, se faisait une fête de nous voir et de nous faire présager ainsi par sa présence le bon accueil qu'on nous réservait à St. Pierre. Un excellente réception nous attendait à l'hôtel de Joinville, et après un rapide déjeuner nous allâmes présenter nos hommages au commandant des îles, à M. Henri de la Mothe. Notre pays n'a plus de secret pour l'auteur du livre intitulé "*Cinq mois chez les Français d'Amérique*". Dans le temps, notre presse a rendu compte de ces lignes chaudes, vibrantes, sympathiques où le futur gouverneur de St. Pierre et Miquelon parlait en termes émus des Canadiens-français, de leur glorieux passé, de leur courageux présent, de leur immense avenir. Aussi M. de La Mothe ne comptait-il que des admirateurs parmi nous. Sur son invitation spéciale deux des nôtres, M. Paul de Cazes et Joseph Edmond Roy furent les hôtes de la Commandance pendant toute la durée de notre séjour dans l'île.

Ce séjour—hélas ! trop court !—ne fut qu'une série de fêtes. Réception au câble transatlantique français, où nous fûmes accueillis par M. Sweeney, remplaçant, depuis la veille, M. Walter Betts, nommé directeur du télégraphe de Paris à New-York ; déjeuners chez le commandant, chez M. Caperon, chez M. Certonciny, chef du service maritime : dîner au mess des officiers présidé par le commissaire de la marine Gleizes ; pic-nic à Robinson ; visite à la sécherie Dupont ; visite au révérend P. Oster, digne prêtre alsacien, remplaçant par intérim Mgr Letourneux, préfet apostolique, en voyage au Canada ; visites chez mon compagnon d'armes du Mexique le lieutenant-colonel de Boulan, trésorier-payeur ; chez M. LeFol, directeur du service administratif ; chez M. Hébert Suffrin, procureur de la République ; chez M. Venot, juge de première instance ; chez M. Littaye, père, le patriarche de l'île ; poignées de mains à toute la ville ; dîner offert par la Presse canadienne-française ; revue de la compagnie des disciplinaires commandée par deux héros du Tonquin, le capitaine Lecorgne et le lieutenant Paul Berthe, de l'infanterie de marine ; dîner de gala donné au Cercle de l'Union, par les citoyens de St-Pierre ; punch offert à l'Hôtel de Joinville, par le capitaine au long cours Vincent, voilà à peu près le bilan des soixante heures passées par nous à St-Pierre et Miquelon.

De tous côtés nous arrivaient des invitations.

J'en prends deux au hasard.

L'une disait :

Hotel Joinville.

Monsieur,

Veuillez honorer de votre présence, les délégués de la Presse Française Canadienne et son président M. Faucher de Saint-Maurice, député à l'Assemblée Législative de Québec, de passage à Saint-Pierre, en assistant au punch qui leur est offert, le 13 août, à 9.45 heures du soir, par l'Hôtel Joinville,

J. L. VINCENT.

L'autre invitation venant de la ville : était conçue en ces termes :

Les membres du Cercle de l'Union, ont l'honneur de prier M. ———, de prendre part au banquet qui sera offert à la Presse Franco-Canadienne, le samedi, 13 août courant, à 6 heures précises du soir, dans la grande salle du Café du Midi.

Les membres du comité d'organisation :

J. Allain,

H. Mignot,

F. LeBuf,

E. Salomon.

Le président,

J. DUPONT.

Ce dîner, nous a-t-on assuré, restera dans les fastes de Saint-Pierre —pays où l'on dine bien—comme l'un des plus joyeux et des mieux réussis qui s'y soient vus. Des toasts furent portés par MM. Dupont, Desmarais, Joseph Edmond Roy, Salomon, et votre président, à la France, à nos hôtes, à la Presse, à Saint-Pierre et Miquelon, au Canada, aux Dames, à l'Armée, à la France, aux Canadiens. Pour la première fois peut-être, on entendit

chanter dans ce petit pays de France, “*Vive la Canadienne*,” “*À la Claire Fontaine*.” et le “*God save the Queen*.”

Le *Saint-Pierre* doit rester réglementairement soixante heures au quai de la Roncière. Ce temps permet aux habitants des îles de répondre à leurs correspondants. Il était expiré. A trois heures du matin, le 14 août, nous reprîmes le chemin qui menait au steamer, reconduit par une partie de nos hôtes qui poussaient des vivats en l'honneur du Canada et des Canadiens.

\* \* \*

Par une attention délicate nos confrères de St. Pierre avaient fait déposer dans nos cabines un exemplaire de chacun des journaux publiés dans la colonie.

L'un, la *Feuille Officielle* des îles St. Pierre-Miquelon, nous avait ainsi souhaité la bienvenue :

#### LA PRESSE CANADIENNE A SAINT-PIERRE

Chaque année les Journalistes de la province de Québec, constitués en association, font une excursion pendant les vacances.

Cette fois, ils ont choisi Saint-Pierre et Miquelon, et bravant une traversée de plusieurs jours, ils ont débarqué au nombre de treize, dans notre île, jeudi dernier.

Cette visite toute d'amicale courtoisie, tend à affirmer plus énergiquement encore le lien de sympathie patriotique qui existe entre la France et ces populations du Nord de l'Amérique dont elle a été séparée il y a un siècle et dont notre colonie a l'heureuse fortune d'être la voisine.

Les journalistes Canadiens ont été reçus chez nous avec une joie discrète, sans manifestations bruyantes, comme des camarades depuis longtemps attendus et auxquels la meilleure place est toujours réservée sous notre toit.

Ils sont nos hôtes pour quelques heures seulement. Puissent-ils apprécier, malgré la courte durée de ce séjour, l'affection des Français pour le pays qu'ils représentent, et à leur retour dire à leurs compatriotes combien elle est profondément vive et fraternelle.

De son côté l'*Indépendant*, organe républicain des îles St. Pierre et Miquelon, avait dit dans son numéro du 11 août :

#### AUX REPRESENTANTS DE LA PRESSE FRANÇAISE DU CANADA.

Nous avons lieu de considérer comme une bonne fortune de posséder, depuis hier parmi nous plusieurs journalistes de la presse française canadienne, au nombre desquels, nous sommes heureux de revoir M. Faucher de Saint-Maurice, qui devient notre hôte pour la troisième fois : (notre pays n'est donc pas aussi dépourvu d'attraits que l'on veut bien le dire, au moins pour quelques-uns.) Tous nos remerciements d'être venu cette fois en la nombreuse et bonne compagnie de MM. Joseph Edmond Roy, Paul de Cazes, C. A. Chenevert, Guilbault, Brossoit, Renaud, Sheppard, Blanchette, Vanasse, Desmarais, Boisseau, Roy.

Malgré l'aridité de notre rocher, nos aimables touristes trouveront l'accueil le plus cordial et le plus empressé de la part d'une population essentiellement française, ayant les mêmes origines et les mêmes affinités de race que leurs ancêtres.

Par un sentiment de haute convenance, l'*Indépendant*, dans sa modique situation, se trouve trop heureux de pouvoir être l'interprète des sympathies séculaires que le Canada a laissées dans les cœurs vraiment français.

Nous savons, (nous sommes fiers de le constater à chaque instant,) que la réciprocité de sentiments existe à notre endroit sur les bords du Saint-Laurent, d'où jamais désormais, quelles que soient les destinées des deux pays, ne disparaîtra le culte voué au nom de la France, la première mère-patrie du Canada.

Notre colonie a vu avec plaisir se resserrer les liens de cette attraction réciproque par la création d'une ligne de vapeurs directe entre la France et le Canada. La réalisation de ce desideratum de tant d'années vient enfin de s'accomplir et fonctionne déjà dans les meilleures conditions, grâce aux efforts persistants de la Compagnie Bossière, frères, du Havre, qui hâtons nous de le dire, a trouvé bon accueil des deux côtés de l'Atlantique.

Heureux des beaux résultats obtenus, nous avons espoir de récolter notre petite part de ces bienfaits et de devenir le trait d'union naturel des relations amicales de ces deux beaux pays ; ce sera le plus sûr moyen de ne plus être les tributaires de nos chers voisins les Anglais et les Américains, qui, les uns et les autres, n'ont de culte que pour nos dollars sans la moindre reconnaissance pour les mains qui les leur prodiguent.

En présentant à nos aimables hôtes nos compliments de bienvenue, souhaitons qu'ils emportent, malgré leur trop court séjour, un agréable souvenir tant de notre pays que de la bienveillante et courtoise hospitalité de notre bonne population.

LA REDACTION.

Voilà, messieurs, l'accueil fraternel que nous avons reçus de la presse miquelonnaise. Puisse le syndicat de la Presse de la Province de Québec, être bientôt mis en mesure de rendre à sa sœur des îles cette cordiale et affectueuse réception.

\* \* \*

Une autre surprise nous attendait à bord du *Saint-Pierre*.

Une des grandes maisons de l'île est dirigée par Madame veuve Cordon et fils. Madame Cordon est la belle-mère de cet excellent et regretté commissaire de la marine, trésorier-payeur de Saint-Pierre, M. Littaye, mort à Brest, il y a quelques années. M. Littaye s'occupait beaucoup du Canada et surtout des Acadiens. La mort l'a surpris au moment où il préparait une histoire de Louisbourg. Ce livre aurait fait du bruit parmi les érudits.

Madame Cordon savait toute l'amitié que je portais à son gendre, à son fils, que les hasards de la mer m'avaient donné comme compagnon de voyage à bord du *St-Pierre*. Une de mes premières visites avait été pour cette vénérable dame. Une de ses dernières attentions, portées à la presse

canadienne, dans l'île de St-Pierre, devait venir de sa maison. A peine la passerelle du steamer était-elle enlevée qu'on vint me remettre la lettre suivante :

St-Pierre, 13 août 1887.

Veuve F. CORDON & FILS,  
Négociants-armateurs.  
St-Pierre et Miquelon.

*Au Président, à Messieurs les représentants de la Presse canadienne.*

Messieurs,

N'ayant pu me rendre au banquet que vous offrait une partie de la population commerçante du pays, je viens vous prier de vouloir bien accepter de ma part et de la part de la maison, Vve Cordon & Fils, une caisse de Champagne que je vous prie de boire à la prospérité du Canada et au développement de ses relations de toutes sortes avec notre colonie.

Recevez, monsieur, avec mes souhaits d'un heureux retour au Canada mes plus cordiales salutations.

CORDON.

Ce fut ainsi que nous levâmes l'ancre en sablant un verre de champagne à la gloire de la France, à tous ceux qu'elle aime, à tous ceux qui l'aiment, et en chantant le vieux refrain de la *Claire Fontaine* qui resumait la pensée d'un chacun :

Il y a longtemps que je t'aime,  
Jamais je ne t'oublierai.

\* \* \*

Voilà en peu de mots, messieurs et chers confrères, comment nous avons été reçus par ceux qui forment la petite France du golfe Saint-Laurent.

N'avais-je pas raison de vous dire en commençant ce rapport ? je serai bref, car, Dieu aidant, je veux écrire un livre sur tous ces braves gens. Là-bas sur ces îlots, ils mettent en pratique, tout comme leurs frères les Canadiens-français et les Acadiens— le refrain de la vieille chanson normande qui fait tant réfléchir ceux qui nous entourent :

Nos enfants sont par douzaine,  
Par cent nos petits enfants.  
C'est qu'elle est bonne la graine  
Qui fait pousser les Normands.

FAUCHER DE SAINT MAURICE.  
Président.

ST-PIERRE  
M. CORDON & FILS